



François KLEIN

Avocat - Associé

François exerce principalement en **droit des sociétés, droit commercial, droit de la propriété intellectuelle et artistique**, mais également en **droit pénal des affaires**, toutes matières qu'il pratique tant en conseil qu'en contentieux.

Il a développé une pratique régulière de l'**arbitrage commercial, national et international**. Il a été l'un des « pionniers » en matière de **droit du sport** dans lequel il exerce depuis 1986.



Avocat au Barreau
de Paris depuis 1975



+33 (0)1 44 95 20 00



francois.klein
@kleinwenner.eu



Français, Anglais

FORMATION

- 1977 : Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Sciences Po), section économique et financière
- 1977 : Diplôme d'Etudes Approfondies de droit des affaires – Paris X Nanterre
- 1975 : Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat – Paris X Nanterre
- 1975 : Licence en droit – Paris X Nanterre

EXPERTISES

Conseil, contentieux et arbitrage dans les domaines suivants :

- Droit commercial
- Propriété intellectuelle
- Droit pénal des affaires
- Procédures collectives et restructuration d'entreprises
- Droit du sport

SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Audiovisuel
- Presse
- Sport
- Technologie de l'information et de la communication
- Commerce
- Industrie

AUTRES ACTIVITÉS ET PUBLICATIONS

- Arbitre au Tribunal Arbitral du Sport depuis 2003
- Classé par plusieurs guides juridiques (*Chambers Europe 2022, Décideurs 2022, Best Lawyers 2022*) comme l'un des meilleurs spécialistes en droit du sport
- Membre des arbitres du Comité de l'arbitrage sportif français (CNOSF)
- Membre de l'Association Internationale des Avocats du Football (AIAF)
- Membre d'associations sportives : *ASC BNP Paribas* et le *Lagardère Paris Racing*
- Membre et dirigeant du Tennis Club du XVIème arrondissement
- Président d'une compagnie théâtrale
- Membre du Cercle Européen
- Membre de l'*Alumni* de Sciences Po Paris
- Membre de la Chambre de Commerce France – Israël

